

NOTE d'INFORMATION

L'enseignement de langues vivantes étrangères à l'école primaire

(France métropolitaine - 1992-1993)

Dans les écoles primaires 501 400 élèves ont reçu en 1992-1993 - première année scolaire après la fin de l'expérimentation menée dès la rentrée 1989 jusqu'à la rentrée 1991 - un enseignement de langue vivante étrangère. Cet effectif global regroupe 387 500 élèves des écoles publiques, soit 18 % de plus qu'en 1991-1992, et 113 900 élèves des écoles privées.

Cet enseignement a concerné 38 % des élèves des classes de CM2 et 16 % des élèves des classes de CM1.

L'anglais reste la langue la plus étudiée : 77 % des élèves l'ont choisie.

Le responsable de l'enseignement est un professeur du second degré dans 40 % des classes, un instituteur dans 30 % des classes.

93.33

Août 1993

38 % d'élèves de CM2 apprennent une langue vivante étrangère

387 455 élèves ont suivi en 1992-1993 des cours de langue vivante étrangère dans 9 978 écoles primaires publiques en France métropolitaine. Les effectifs d'élèves concernés et le nombre d'écoles organisatrices ont augmenté de façon très significative (respectivement 18 % et 23 % par rapport à 1991-1992) (*tableau I*).

Cette progression est due essentiellement à l'effort réalisé en faveur des élèves de CM2, niveau qui précède immédiatement l'apprentissage obligatoire d'une langue vivante étrangère. La proportion d'élèves de CM2 (dans le secteur public) étudiant une langue par rapport à l'ensemble des élèves scolarisés dans ce niveau augmente régulièrement depuis la mise en oeuvre de l'enseignement de langue vivante à l'école primaire : de 12,5 % en 1989, elle est passée à 25,9 % en 1990-1991, puis à 31,8 % en 1991-1992 et enfin à 37,9 % en 1992-1993.

La progression est également nette, mais moins forte, au niveau des CM1 : 7,5 % en 1989-1990, 13,1 % en 1990-1991, 14,9 % en 1991-1992 et enfin 16 % en 1992-1993.

Dans le secteur privé (pour lequel il n'y avait pas de données connues jusqu'ici), on constate que les proportions d'élèves suivant un enseignement de langues vivantes sont plus élevées que dans le secteur public et ceci

pour tous les niveaux, sauf pour le CM2 (37,1 % dans le privé contre 37,9 % dans le public).

Prédominance de l'anglais

L'anglais est la langue la plus étudiée dans le primaire comme dans l'enseignement secondaire. La prédominance de l'anglais est cependant plus forte en sixième (87,3 %) que dans le primaire (77,2 %). Dans les écoles privées, la part de l'anglais est plus forte (89,1 %) que dans le public (73,7 %) (*tableau II*).

La diversification dans le choix des langues se poursuit encore cette année. Pour le secteur public, la part de l'anglais diminue légèrement passant de 77,7 % en 1991-1992 à 73,7 % cette année. La part de l'allemand augmente, passant de 17,1 % à 18,1 % ; celle de l'espagnol diminue légèrement de 4,1 % à 3,4 %. L'italien et l'arabe sont des langues en progression (plus de 1 % des élèves les étudient). Le russe et le portugais concernent moins de 1 % des élèves.

40 % des intervenants sont des enseignants du second degré et 30 % des instituteurs

Les personnes responsables de l'enseignement sont le plus souvent des professeurs du second degré (38,8 %

Tableau I - Effectifs d'élèves suivant un enseignement de langue vivante par niveau

France métropolitaine - 1992-1993

Niveau	Public			Privé			Ensemble		
	Effectif en LV	Effectif total	%	Effectif en LV	Effectif total	%	Effectif en LV	Effectif total	%
Préélémentaire	2 717	2 232 497	0,1	8 563	317 141	2,7	11 280	2 549 638	0,4
CP	5 716	705 397	0,8	6 893	113 833	6,1	12 609	819 230	1,5
CE1	6 116	697 818	0,9	8 093	114 358	7,1	14 209	812 176	1,7
CE2	9 299	653 912	1,4	9 940	114 246	8,7	19 240	768 158	2,5
CM1	104 295	650 762	16,0	31 679	118 791	26,7	135 974	769 553	17,7
CM2	259 312	683 631	37,9	48 712	131 453	37,1	308 024	815 084	37,8
TOTAL	387 455	5 624 017	6,9	113 881	909 822	12,5	501 336	6 533 839	7,7

Tableau II - Répartition des élèves selon la langue vivante étudiée

France métropolitaine - 1992-1993

Langue	Public		Privé		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Anglais	285 544	73,7	101 424	89,1	386 968	77,2
Allemand	70 214	18,1	7 999	7,0	78 213	15,6
Espagnol	13 205	3,4	1 175	1,0	14 380	2,9
Italien	8 689	2,2	501	0,4	9 190	1,8
Arabe *	5 235	1,4	102	0,1	5 337	1,1
Autre	2 409	0,6	2 680	2,4	5 089	1,0
Portugais *	1 869	0,5	0	0,0	1 869	0,4
Russe	290	0,1	0	0,0	290	0,1
TOTAL	387 455	100,0	113 881	100,0	501 336	100,0

* Dans cette enquête, certains établissements ont pu comptabiliser comme recevant un enseignement de langues vivantes étrangères des élèves qui suivaient des cours « langues et cultures d'origine ». Les effectifs ne peuvent donc pas être comparés aux effectifs des années précédentes.

Tableau III - Répartition des classes selon le statut de l'enseignant

France métropolitaine - 1992-1993

Statut de l'enseignant	Public		Privé		Ensemble	
	Nombre de classes	%	Nombre de classes	%	Nombre de classes	%
Instituteur	6 613	32,8	951	20,2	7 564	30,4
Enseignant secondaire	7 818	38,8	2 183	46,3	10 001	40,2
Assistant étranger	1 778	8,8	364	7,7	2 142	8,6
Etudiant français LV	407	2,0	97	2,1	504	2,0
Autre intervenant	3 528	17,5	1 116	23,7	4 644	18,7

dans le public et 46,3 % dans le privé), ou des instituteurs (32,8 % dans le public et 20,2 % dans le privé) (tableau III).

Les assistants étrangers sont peu nombreux. Par contre 20 % des cours sont assurés, dans les écoles publiques, par des étudiants en langue ou par d'autres intervenants extérieurs.

La croissance du nombre d'instituteurs assurant les cours de langues est liée à l'augmentation des formations organisées à leur intention depuis le début de la mise en place de cet enseignement.

Un soutien pédagogique (assistant le responsable de l'enseignement) n'est assuré que dans 4 % des cours, et le plus souvent par un instituteur (dans 65 % des cas).

Les méthodes d'enseignement restent traditionnelles

75 % de l'enseignement se fait sous forme de cours hebdomadaires pendant toute l'année scolaire, soit en une séquence d'une heure trente (22 %), soit en deux séquences de trois quarts d'heure (43 %). Dans le secteur public, l'enseignement se fait davantage en deux séquen-

ces hebdomadaires, alors que c'est l'inverse dans le secteur privé.

Les disques et cassettes audio sont les outils pédagogiques privilégiés de cet enseignement, ainsi que les livres scolaires. Mais seulement 1,3 % des classes ont accès à un laboratoire de langue (1,1 % dans le public et 2,3 % dans le privé) (tableau IV).

Tableau IV - Proportion de classes utilisant les outils pédagogiques suivants

France métropolitaine - 1992-1993

Outils pédagogiques	Public	Privé	Ensemble
Livres scolaires	60,1	48,4	57,9
Livres non scol. bilingues	9,3	12,2	9,9
Disques, cassettes audio	71,1	76,1	72,1
Laboratoire de langue	1,1	2,3	1,3
Films, diapositives	26,5	25,7	26,4
TV scolaire, CNDP	12	10,3	11,7
Autre	18,3	16,9	18,0

Les relations avec le pays de la langue enseignée sont encore peu développées :

- 3,6 % des classes déclarent organiser un voyage (3,9 % dans le public et 2,3 % dans le privé) ;
- et seulement 1,9 % des classes entretiennent une correspondance écrite régulière (tableau V).

Tableau V - Proportion de classes faisant des échanges avec l'étranger (en %)

France métropolitaine - 1992 1993

	Public	Privé	Ensemble
Appariement	2,5	1,3	2,2
Voyage	3,9	2,3	3,6
Correspondance écrite	2	1,5	1,9

40,8 % des classes fonctionnent avec une participation financière des collectivités locales (48,8 % pour le public et 15,5 % pour le privé).

Selon les académies, entre 22 % et 65 % des élèves de CM2 suivent des cours de langue

Dans six académies (Aix-Marseille, Lille, Nice, Paris, Reims et Toulouse), plus de 10 % des élèves de l'enseignement primaire suivent des cours de langue vivante ; à l'opposé, dans six académies, la proportion atteint à peine 5 % (Besançon, Créteil (1), Grenoble, Nantes et Rouen) (tableau VI).

Le paysage est un peu différent si on se limite au CM2, niveau le plus concerné par cet enseignement : ainsi, plus de 50 % des élèves de CM2 suivent des cours de langue vivante dans six académies (Aix-Marseille, Clermont-Ferrand, Nice, Paris, Reims et Toulouse) et dans six autres académies (Amiens, Besançon, Corse, Créteil, Grenoble, Nantes), la proportion reste inférieure à 30 %.

Dans deux académies (Créteil et Paris), huit langues différentes recensées par l'enquête sont enseignées dans le secteur public et seulement trois dans le secteur privé ; dans six autres académies, sept langues différentes sont étudiées dans le public. Dans l'académie de Besançon, deux langues seulement sont proposées (dans le public et le privé).

Catherine IMPORTUNA / DEP3

POUR EN SAVOIR PLUS

Notes d'information 92.37 (*Bilan de l'expérimentation des langues vivantes à l'école primaire*) et 90.42 (*Les langues vivantes à l'école*). Tableaux statistiques 6196.

(1) Pour l'académie de Créteil, les résultats sont incomplets en raison d'une grève administrative.

Tableau VI - Répartition des élèves suivant des cours de langue vivante et nombre de langues enseignées par académie

Académies	Effectif total d'élèves		% d'élèves suivant des cours de langue vivante	Effectif de CM ²		% d'élèves de CM ² suivant des cours de langue vivante	Nombre de langues offertes	
	suivant des cours de langue vivante	Total du primaire		suivant des cours de langue vivante	Total du primaire		Secteur public	Secteur privé
AIX-MARSEILLE	29 863	288 076	10,4	19 333	34 868	55,4	7	5
AMIENS	12 730	234 220	5,4	7 975	28 610	27,9	7	2
BESANCON	6 490	132 098	4,9	3 916	17 247	22,7	2	2
BORDEAUX	21 370	285 766	7,5	14 662	36 844	39,8	6	4
CAEN	11 900	166 743	7,1	7 506	20 842	36,0	3	2
CLERMONT-FERRAND	11 838	130 281	9,1	9 768	17 106	57,1	3	2
CORSE	1 764	25 713	6,9	880	3 224	27,3	4	2
CRETEIL	23 021	475 005	4,8	14 620	55 818	26,2	8	3
DIJON	14 101	175 137	8,1	10 437	22 173	47,1	7	2
GRENOBLE	15 440	317 491	4,9	8 445	39 351	21,5	5	2
LILLE	54 820	548 463	10,0	30 063	65 203	46,1	8	4
LIMOGES	4 613	63 191	7,3	3 645	8 028	45,4	5	1
LYON	24 222	334 756	7,2	13 945	40 349	34,6	7	4
MONTPELLIER	17 333	232 638	7,5	10 965	29 072	37,7	7	3
NANCY-METZ	25 996	275 572	9,4	14 099	34 376	41,0	7	2
NANTES	17 828	376 428	4,7	12 960	47 966	27,0	6	2
NICE	26 880	185 602	14,5	15 118	22 723	66,5	6	4
ORLEANS-TOURS	13 681	268 791	5,1	10 761	34 111	31,5	5	3
PARIS	23 165	171 354	13,5	10 163	19 602	51,8	8	3
POITIERS	14 422	169 734	8,5	10 643	21 512	49,5	5	2
REIMS	18 507	163 993	11,3	10 358	20 024	51,7	6	2
RENNES	30 327	328 583	9,2	17 553	40 965	42,8	5	4
ROUEN	10 780	222 634	4,8	10 413	28 252	36,9	4	1
STRASBOURG	194	187 084	0,1	59	23 350	0,3	2	4
TOULOUSE	30 272	243 683	12,4	17 499	30 011	58,3	6	3
VERSAILLES	39 779	607 010	6,6	22 238	73 457	30,3	7	5
FRANCE METROPOLITAINE	501 336	6 610 046	7,6	308 024	815 084	37,8		

(1) Résultats incomplets en raison d'une grève administrative.

(2) L'académie de Strasbourg organise des cours de langue vivante hors du cadre de l'enquête.

SOURCE ET CHAMP

Les données précédemment recueillies concernant l'expérimentation contrôlée d'une langue vivante étrangère à l'école primaire l'étaient à l'aide d'une enquête spécifique.

En raison du passage de l'expérimentation à une phase d'extension progressive, les données sont désormais issues de l'exploitation d'une enquête dans les écoles pré-élémentaires et élémentaires publiques et privées.

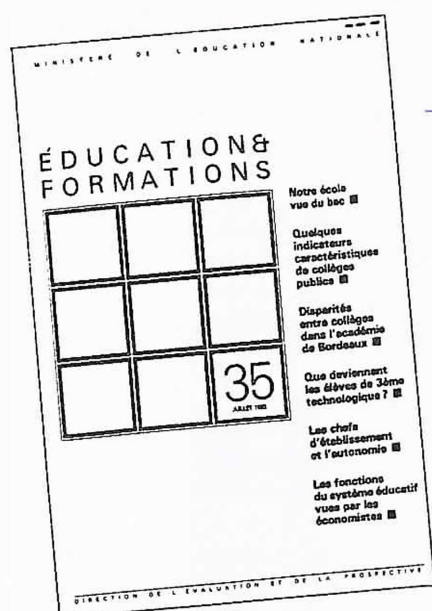
Les données présentées ici ne sont donc pas directement comparables à celles des années précédentes, en particulier en ce qui concerne les enseignants. Ainsi, dans le tableau III sont recensés les **groupes-classes** selon le statut de l'enseignant qui y intervient, contrairement aux informations des Notes antérieures qui comptabilisaient

le **nombre d'enseignants**. Les instituteurs interviennent dans davantage de classes que les enseignants du secondaire. De plus, cette année, les données concernant le secteur privé ont été exploitées.

Notons également que :

- tout l'enseignement de langue vivante étrangère à l'école primaire n'est pas recensé ici, mais seulement celui qui est fait dans le cadre de la circulaire 91-246 du 6 septembre 1991. Certains départements, en particulier le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle, organisent des cours de langue vivante hors de ce cadre ;

- en raison d'une grève administrative, un tiers des écoles publiques du Val-de-Marne n'ont pas répondu à l'enquête cette année, d'où une sous-évaluation des résultats de ce département.



Revue trimestrielle
publiée par la Direction
de l'Évaluation
et de la Prospective (DEP)
Ministère de l'Éducation nationale

Vient de paraître

ÉDUcATION & FORMATIONS

35

JUILLET 1993

au sommaire :

Notre école vue du bac

Quelques indicateurs caractéristiques
de collèges publics

Disparités entre collèges
dans l'académie de Bordeaux

Que deviennent les élèves
de troisième technologique ?

Les chefs d'établissement et l'autonomie

Les fonctions du système éducatif
vues par les économistes

74 pages - 50 francs

Diffusion :

DEP 6A, 58 boulevard du Lycée 92170 Vanves
(joindre un chèque libellé à l'ordre du CNDP)

Librairies des centres régionaux de documentation pédagogique